



## Initiative communale pour plus de logements et moins de nuisances à Vernier

**Nos autorités cantonales préfèrent la croissance sans limite de l'aéroport à la construction de logements !**

Le développement de l'aéroport de Genève est actuellement basé sur la seule réponse à la demande. De 2000 à 2012 le trafic a connu une croissance de +65% ! En 2014, la barre des 15 millions de passagers annuels a été franchie. En 2018, l'objectif poursuivi est d'atteindre 18 millions et, en 2030, 25 millions de passagers ! En Europe, aucun autre aéroport ne connaît un tel taux de croissance. Cet objectif de croissance sans limites du trafic aérien n'est ni raisonnable ni soutenable. Elle induit des nuisances pour les riverains, des atteintes à l'environnement et limite très fortement les communes dans leur aménagement territorial. **A Vernier, du fait de ces nuisances, la commune ne peut plus construire de logements sur une grande partie de son territoire** et le canton utilise tous les moyens pour que les habitants des zones concernées les quittent.

Depuis peu, le Conseil fédéral a autorisé le développement de logements autour de l'aéroport de Zurich mais PAS autour de l'aéroport de Genève. Dès le 1er février 2015, il sera possible de bâtir dans les secteurs exposés au bruit du trafic aérien, pour autant que les vols soient interdits entre minuit et six heures du matin sur l'aéroport en question. Ce qui est le cas de l'aéroport de Zurich mais PAS de l'aéroport de Genève. C'est ainsi qu'au détour d'une révision de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, les Genevois découvrent stupéfaits que leur aéroport est ouvert en permanence et que l'exploitant peut autoriser en tout temps les vols de nuit !

**L'augmentation du trafic à l'aéroport de Genève est faite sur la base du postulat qu'il n'existe, contrairement à Zurich, aucune restriction majeure d'expansion à Genève !**



Vu l'objectif de l'aéroport de Genève de répondre à la demande sans limite, que la construction d'une deuxième piste est inimaginable, que les créneaux horaires actuels sont saturés, il est donc plus que légitime de redouter la prochaine étape, à savoir : des décollages et atterrissages dès 5h du matin et même avant puisque notre aéroport n'est pas fermé la nuit comme Zurich.

Les prévisions de croissance de l'aéroport de Genève se basent sur une augmentation de la population régionale et cantonale de +12% d'ici 2030. Il faudra bien loger cette population. Mais où ? Sur notre territoire exigu, la croissance de l'aéroport ne pourra se faire qu'en autorisant des vols de nuit qui impliqueront de restreindre les possibilités de logements dans les communes riveraines exposées au bruit des avions ! Cherchez l'erreur...

Les conseillers municipaux UDC n'ont cessé d'agir durant toute la législature pour **obtenir à Vernier plus de logements et moins de nuisances.**

**L'interdiction entre minuit et 6 heures de tout trafic aérien commercial est LA condition pour y parvenir.**

Les élus UDC agiront à tous les niveaux pour obtenir cette interdiction et ont déposé une motion au Conseil municipal. Un fort soutien populaire est cependant indispensable pour appuyer ces actions. **Raison pour laquelle les élus UDC ont décidé d'appuyer une initiative communale** que nous vous invitons tous à signer dès qu'elle vous parviendra par courrier.